

INTITULE DU POSTE**ENSA PARIS-MALAQUAIS-2024-1776813-
PROF STA cat 1 n°4****INTITULE LONG DU POSTE**

Professeur.e / Sciences et techniques pour l'architecture / Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Corps :	PROFARCH
Catégorie :	A
Poste ouvert par concours	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2025

LOCALISATION DU POSTE

Région	Ile-de-France
Département	Paris (75)
Adresse	14 rue Bonaparte 75006 PARIS

EMPLOYEUR *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSA Paris-Malaquais) est implantée sur le site historique de l'enseignement de l'architecture en France. Créée dans sa forme actuelle par décret en 2001, elle appartient au réseau des 20 écoles d'architecture sous double tutelle du ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'ENSA Paris-Malaquais a pour objectif de former ses 1000 étudiants à l'ensemble des métiers de l'architecture, en accordant une place centrale à la recherche grâce à ses trois laboratoires. L'école offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture : de l'aménagement des territoires à la rénovation urbaine, de la conception des espaces publics à la réhabilitation des bâtiments, de la recherche à la programmation. Elle défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en valorisant l'autonomie de ses enseignements théoriques.

Membre de l'Université PSL, l'une des premières universités françaises dans les classements internationaux, Malaquais offre à ses étudiants des doubles cursus en partenariat avec des établissements prestigieux. Située au cœur de Paris, elle est liée par des conventions à la plupart des grandes institutions culturelles parisiennes. Elle est également très ouverte sur le monde, avec plus de 50 accords conclus avec des écoles étrangères.

DESCRIPTIF DU SERVICE *présentation des activités scientifiques de l'école*

Plusieurs départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de réflexion pédagogique, de l'élaboration des contenus d'enseignement, notamment en lien avec des problématiques de recherche.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école : ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXIe siècles, UMR AUsSer 3329), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire).

Ces laboratoires sont rattachés à deux écoles doctorales de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) préparant au doctorat spécialité architecture : l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales (ED 540) de l'École Normale Supérieure et l'école doctorale Ingénierie des Systèmes, Matériaux, Mécanique, Énergétique (ISMME, ED 621) de MinesParisTech.

DESCRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

L'ENSA Paris Malaquais recrute un(e) enseignant(e) chercheur(se) ayant des compétences avérées dans le domaine de la construction au sein du champ disciplinaire STA-CIMA.

L'enseignant(e) assumera des charges pédagogiques en cycle licence, master et doctorat et développera des recherches scientifiques au sein de l'unité de recherche Géométrie, Structure, Architecture (GSA).

Il (Elle) maîtrise les démarches scientifiques à la fois historiques, théoriques et expérimentales.

Il (Elle) saura appréhender l'expérimentation constructive et physico-mécanique comme un outil essentiel pour la transmission des connaissances, un moyen de conception et de validation d'hypothèses ou comme une preuve de concept dans les activités de recherche.

Missions pédagogiques :

En licence, il (elle) proposera des cours magistraux alliant théorie et pratique de la construction en abordant la modélisation des structures et les solutions technico-constructives compatibles avec les enjeux environnementaux, notamment en 2^{ème} année et en 3^{ème} année. Il (Elle) animera un groupe de TD en relation avec son cours magistral.

En collaboration avec l'équipe existante, il (elle) participera à la réactualisation et l'organisation des enseignements de construction à des fins de renforcement interdisciplinaires.

Il (Elle) devra proposer de nouvelles méthodologies pédagogiques permettant de renforcer la transdisciplinarité, en particulier avec les enseignements de projet.

En master, il (elle) inscrira ses enseignements au sein d'un des départements et proposera un cours qui renforce le domaine de recherche sur l'adaptation du patrimoine au changement climatique et sa sauvegarde.

Il (Elle) participera à :

- l'encadrement d'un séminaire de recherche qui ouvre aux démarches et méthodes de la recherche scientifique, notamment sur les liens entre matériaux/technologies/environnement/construction/processus, et contribuera au renforcement du lien entre formation et recherche en collaboration avec le laboratoire GSA.
- l'encadrement des PFE.
- la réflexion sur l'amélioration des synergies pédagogiques entre départements.

En troisième cycle, il (elle) dirigera des thèses et participera à l'animation d'un séminaire doctoral (membres de GSA et étudiants inscrits en 3^e cycle).

Missions scientifiques :

L'enseignant(e) contribuera au renforcement des axes de recherche actuels ou émergents du laboratoire GSA, tels que l'adaptation de l'architecture et du patrimoine au changement climatique.

Par son activité au sein du laboratoire, il (elle) :

- inscrira son action dans un réseau national/international de chercheurs ;
- développera les partenariats internationaux et participera au montage de projets de recherche d'envergure ;
- dirigera des thèses au sein de l'école doctorale 628 ISMME de l'École des Mines ;
- s'attachera à participer à la recherche des financements de thèses et projets nationaux et internationaux en coopération avec les établissements partenaires privés et publics (notamment l'Université PSL).

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences requise pour le concours

L'enseignant(e) possède une expérience avérée dans l'enseignement, en cycles licence et master, de cours théoriques, travaux dirigés et encadrement de séminaires.

Spécialisé(e) dans le domaine de la construction (mécanique, modélisation des structures et sciences des matériaux), il (elle) est capable d'apporter une vision transversale et de faire émerger des sujets de recherche en

cohérence avec les questions sociétales et environnementales actuelles (transformation et adaptation du bâti existant au changement climatique et plus généralement aux enjeux environnementaux, solutions constructives situées, etc.).

Il (Elle) aura des compétences dans l'utilisation d'outils numériques de calcul et de modélisation.

Il (Elle) est dotée d'une solide expérience dans l'expérimentation constructive, la construction à échelle 1 et le prototypage en lien avec les outils du fablab.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Chercheur(se) de reconnaissance internationale ayant publié dans des revues de rang A, il (elle) aura une expérience dans le montage des projets de recherche et dans l'encadrement de doctorants.

Il (Elle) inscrira ses recherches dans les axes du laboratoire Géométrie Structure et Architecture (GSA) dans un esprit de travail en équipe collaboratif. Il (Elle) veillera à s'inscrire dans la collégialité de la gouvernance du laboratoire.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Diplôme d'architecte ou/et d'ingénieur et/ou master en sciences et techniques.

Diplôme d'habilitation à diriger des recherches exigé.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Postes ouverts par concours

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Malaquais.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

Personne à contacter

recrutements@paris-malaquais.archi.fr